

Echos de MONTENDRE



Plein air locations reprend le village vacances

2024 : on rénove les places !

Restauration de la tourbière :

un chantier environnemental participatif

L'édito



Mes chers concitoyens

Nous avons commencé l'année en partageant des moments festifs avec nos aînés lors du repas annuel du CCAS, dans une ambiance chaleureuse... de quoi repartir du bon pied pour cette nouvelle année !

2024 s'annonce animée avec de nombreux projets qui sortent ou qui arrivent enfin à leur phase opérationnelle : extension de la gendarmerie, réaménagement de la place de l'Église, aménagement de la place de la Paix, réfection du centre de Loisirs, mais aussi du côté du lac, l'installation de nouvelles infrastructures et activités qui vont apporter du dynamisme et diversifier l'offre de loisirs, à l'image de l'activité wakeboard qui devrait séduire les amateurs d'activités aquatiques.

Le calendrier de ce premier semestre foisonne de manifestations. La commune de Montendre a décidé de mettre à profit la nouvelle scène de la salle des fêtes et ses équipements pour proposer et offrir des spectacles grand public gratuits : apporter et diffuser la culture, la rendre accessible au plus grand nombre fait partie de nos ambitions pour les Montendrais. Ainsi fin janvier, 250 spectateurs ont applaudi la compagnie Les Larmes en Feu, et en juin, nous accueillerons la compa-

gnie des Mille Printemps et son spectacle Yourte que je vous invite vivement à découvrir.

Nous nous réjouissons également du démarrage prochain de la micro-folie des trois Monts qui débutera son itinérance à Montendre : par la magie du numérique, la culture et les arts seront à portée de regard et d'émerveillement, de manière totalement gratuite, pour tous les publics !

Les associations montendraises ne sont pas en reste : brocantes, festivals, randonnées, rassemblements sportifs, soirées en tout genre..., qu'elles soient anciennes ou toutes récentes, elles fourmillent de projets et d'envies, à l'image d'Andronysiaque qui ambitionne de faire découvrir Montendre à pied ou à vélo et de réveiller notre vieux château par des moments culturels et conviviaux.

Nous sommes bien sûr à leurs côtés pour accompagner et soutenir ces projets qui font avancer Montendre, qui animent et renforcent son attractivité. Le terme vivre-ensemble prend ici tout son sens !

Patrick Giraudeau

Maire de Montendre

Couverture : Les éco-délégués du collège et leurs référentes, Aude Joanne et Sandy Blondel

2

TRÈS BIENTÔT À MONTENDRE



Réunissant des centaines de chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux à découvrir sous forme numérique, cette galerie d'art virtuelle mêlant arts plastiques, spectacle vivant, design, architectures, etc., est une offre culturelle unique et ludique.

À visiter seul, en famille, ou entre amis, le Musée numérique vous donnera accès à une multitude de trésors. Le Musée numérique se visite aussi en groupe. Créez votre propre parcours ou utilisez les parcours déjà créés en lien avec les programmes scolaires.

Infos pratiques : l'espace culturel François Mitterrand, rue Jacques Baumont, réunira en un lieu unique, cinéma, micro-folie et bibliothèque.

Protection animale et stérilisation des chats errants

En novembre, Estelle Leprêtre, sous-préfète de Jonzac a rassemblé l'ensemble les maires de l'arrondissement, les associations locales de protection animale et l'association SPA de Paris pour lancer un travail de sensibilisation autour de la lutte contre la maltraitance animale et accompagner les élus dans la mise en œuvre de campagnes de stérilisation des chats errants dans leurs communes. A cette occasion, le Maire de Montendre a présenté les deux campagnes de stérilisation de chats errants réalisées en 2020 et 2023 avec l'association Le Chat Libre des Trois Monts. La dernière a concerné 50 chats errants. C'est un outil à la fois contre la prolifération des chats (risques sanitaires et pour la biodiversité) et contre la misère animale.



Intervention de la SPA Paris

Exposition "L'art des Tranchées", à la découverte du quotidien des Poilus

En préambule des célébrations de l'Armistice de 1918, la Commune a accueilli une extraordinaire exposition d'objets datant de la Première Guerre Mondiale.

Il s'agissait d'une partie de la formidable collection de M. André Robin, passionné qui a amassé au fil des années une quantité considérable d'objets de cette sombre période. Pour cette exposition, le collectionneur avait pris le parti de l'art et de la vie quotidienne, en présentant les nombreux objets créés et façonnés par les Poilus dans les tranchées, avec les "moyens du bord", armes, munitions



Une exposition passionnante, présentée par des passionnés qui ont su capter l'attention de tous les publics.

usagées, etc. ainsi que des objets utilisés par ces soldats au quotidien.

Plusieurs classes de l'école élémentaire et du collège sont venues visiter l'exposition qui les a fortement impressionnés ; l'exposition a accueilli un public nombreux, notamment à l'occasion de la Foire de La Saint Martin.

M. Robin et son camarade ont participé aux cérémonies commémorant l'Armistice, revêtus de leurs costumes de Poilus, avant de faire visiter et commenter l'exposition aux participants, élus, et anciens combattants.



Chantier de restauration de la tourbière : sauvegarder un fragile équilibre

Une tourbière est un écosystème particulier colonisé par des plantes adaptées à un milieu gorgé en eau et dont les débris s'accumulent sur un sol peu perméable.

La permanence d'eau stagnante appauvrie en oxygène limite l'activité des micro-organismes décomposeurs et recycleurs de matière organique. Le phénomène d'anaérobiose ralentit la dégradation des débris végétaux qui s'accumulent progressivement et forment un dépôt de matière : la tourbe.

Comme la plupart des zones humides, les tourbières étaient autrefois considérées comme des endroits insalubres qu'il fallait assécher pour assainir. De nombreuses tourbières ont ainsi été drainées et ont disparu.

Ces tourbières constituent pourtant de formidables filtres naturels de l'eau : notre tourbière filtre ainsi l'eau du ru qui alimente le lac. Ce sont de véritables réservoirs de vie, des bijoux écologiques !

La faune et la flore qu'on y rencontre sont à l'image de leurs lieux de vie, remarquables et menacés : sphaignes, Molinie, Piment Royal, Drosera... mais aussi des espèces protégées comme : le Fadet des Laïches (papillon), la Cistude (tortue) ou la Cordulie à corps fin (libellule).

Dans la cadre de la Journée Mondiale des Zones humides, le Conservatoire d'Espaces Naturels avait organisé avec Nature Environnement 17, le cabinet MTDA (gestionnaire du site Natura 2000) et la mairie de Montendre une journée de restauration de la tourbière du lac.

En effet, au fil du temps, celle-ci s'est peuplée d'arbres (saules, bouleaux, pins) et de ronces qui étouffent peu à peu cet écosystème.

Élus, bénévoles de tous âges et agents communaux se sont relayés pour débroussailler les ronces et couper les arbres pour éviter qu'ils ne grainent et répandent des feuilles qui en se décomposant enrichissent ce milieu et le déséquilibrent. Il a fallu ensuite évacuer ces déchets verts, à la main, à dos d'homme, dans un terrain détrempé et très irrégulier.

Mais ces conditions ardues (agrémentées de quelques chutes sans gravité) n'ont pas entamé la bonne humeur des volontaires, trop heureux de s'adonner à des travaux simples en pleine nature et fiers de participer à la protection de leur environnement. Il sera nécessaire de renouveler cette opération de manière régulière afin de préserver cette tourbière.



Nature Environnement 17, le CEN et le cabinet MTDA, à l'origine de cette initiative, ont travaillé de concert et dans la bonne humeur, avec des élus et des agents montendrais, des citoyens, les éco-délégués du collège de Montendre et les enfants du centre de Loisirs.



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : Bilan de la campagne de contrôle

La loi sur l'eau de 2006 confie aux communes le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques. Ces contrôles sont de deux types :

- Le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs existants (tous les 10 ans maximum).

Ces contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Eau 17 qui assure déjà depuis plusieurs années la vérification des installations neuves. Eau 17 a confié la récente campagne de contrôle des installations de plus de 10 ans au bureau d'études NCA Environnement.

NCA a donc mené une campagne de contrôle des immeubles non desservis par le service d'assainissement collectif (tout-à-l'égout) en collaboration avec la commune. Cette campagne a été menée entre le 11 février 2022 et le 29 août 2023. Elle a concerné 241 installations sur les 489 existantes (les installations qui ont moins de 10 ans ou celles faisant l'objet de projets de travaux n'ont en effet pas été contrôlées). Les habitants concernés avaient été prévenus par courrier et une information générale diffusée par le biais de notre journal municipal.

NCA environnement et Eau 17 ont présenté le bilan de cette campagne courant janvier.

En conclusion, sur l'ensemble des installations :

- 46,6% ne font l'objet d'aucune obligation de travaux ;
- 20,4% sont à réhabiliter dans un délai maximum de 1 an en cas de vente du bien ;
- 19,1% sont à réhabiliter dans un délai max de 4 ans ;
- 5,3% n'ont jamais été contrôlées ;
- 8,6 % sont en cours de réhabilitation.

Bilan de la campagne de contrôle

Ces contrôles ont permis de recenser l'ensemble des immeubles devant disposer d'un système d'assainissement non collectif. Ils ont permis d'établir un bilan sur l'état de fonctionnement de ces installations et d'identifier les dispositifs présentant un risque pour la santé des personnes ou de pollution de l'environnement.

Le respect des obligations de travaux dans les délais prescrits par la réglementation sera ultérieurement vérifié. L'ensemble des installations fera également l'objet d'un contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien tous les 10 ans.

N'oublions pas que le bon état de fonctionnement des installations d'assainissement individuel s'intègre dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau !



Le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel a été confié à NCA Environnement

POUR FINANCER CES TRAVAUX

Des aides financières pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement individuel existent

- Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) assainissement

Renseignements www.service-public.fr

ou www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

- Aides du Département de la Charente-Maritime et de l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH)

Département de la Charente-Maritime, Direction de l'action sociale, du logement et de l'insertion

49, rue Aristide Briand - CS 60003

17076 LA ROCHELLE cedex 9

Tél. : 05 17 83 46 00 ou habitat-logement@charente-maritime.fr

ou pour télécharger le formulaire, consulter : <https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/dispositif-assainissement>

Restructuration de la place de l'Église

La place de l'église, aujourd'hui en double sens, s'apparente plus à un parking qu'à une place ; les escaliers de l'église sont très abîmés, l'espace y est très minéral et entièrement dédié aux véhicules.

C'est pourquoi une opération de réaménagement débutera en septembre prochain.

Les travaux vont s'attacher à améliorer l'esthétique et l'accessibilité du parvis, renforcer l'espace piéton.

Un accès à l'église sera réalisé sous la forme d'espaliers offrant un linéaire d'assise important permettant aux riverains et promeneurs de profiter de ce lieu ; des plantations (massifs et arbres de haut jet) seront intégrées dans le parvis pour revégétaliser cette place. Un module de wc auto-nettoyants sera implanté en lieu et place des actuels WC publics.



Plus de végétation et d'espaces piétons pour un centre ville vivant



Rénovation du centre de loisirs / accueil périscolaire

Avant le lancement d'une étude de réhabilitation globale, des travaux ont été lancés en urgence à l'accueil de Loisirs rue Jacques Baumont.

Les trois salles donnant sur la cour ont été repeintes par l'entreprise montendraise Marraud, après que les services techniques ont procédé à l'isolation (laine de verre et Placo) des deux murs extérieurs. Le petit couloir menant à la cuisine a également été repeint.

Suivra le réaménagement des sanitaires communs au centre et à la salle d'expression corporelle. L'un des vestiaires va

être transformé en sanitaires (douche et WC PMR) tandis que l'autre sera aménagé avec deux cabines du type de celles qu'on trouve au bassin ludique.

Ces travaux étaient devenus urgents, car le nombre d'enfants accueillis étant en constante augmentation, ces locaux sont fortement sollicités.

Pendant ces opérations, une organisation provisoire s'est mise en place, s'adaptant à l'avancée des travaux, grâce à la collaboration des responsables de l'accueil périscolaire et des associations utilisatrices de la salle d'expression corporelle.

Au Temple

Pour répondre à la demande de la Communauté protestante, des sanitaires ont été aménagés dans l'ancienne réserve du bâtiment.

Ces travaux ont été réalisés en régie par les services techniques : isolation, plomberie, faïence et implantation des WC et lavabo. Pour rappel, depuis la Loi de 1905, les édifices de culte sont la propriété des communes qui doivent les entretenir.



Projet : le réaménagement de la place de la Paix

Suivant les orientations présentées dans le Plan Guide, la place de la Paix va faire l'objet de travaux d'aménagement.

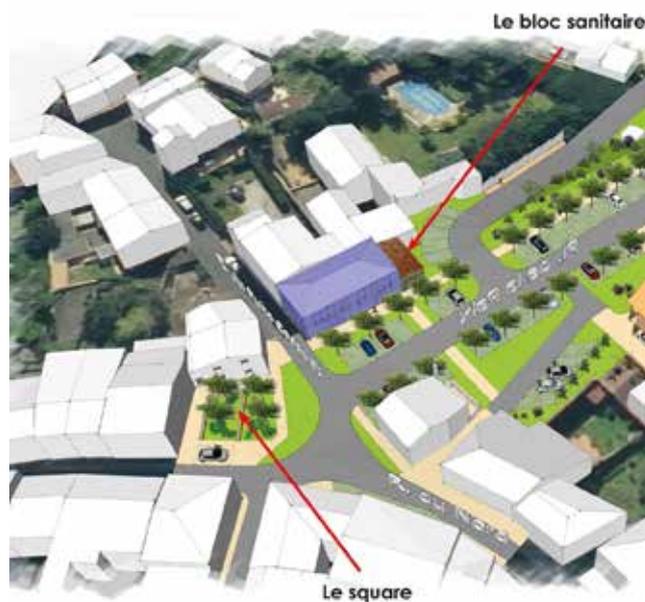
Avant la rénovation du bâtiment communal, côté rue du Puits de Caquet (en violet sur le plan), afin d'accueillir des activités tertiaires, l'autre extrémité du bâtiment va être détruit pour y implanter un bloc sanitaire automatique. Des espaces verts plantés d'arbres à port fastigié (en forme de colonne et à moyen développement) seront aménagés sur son pourtour.

La placette (située entre la rue du marché et la rue du Puits de Caquet) va également être requalifiée.

Sur un plan fonctionnel, l'implication de cette placette avec le carrefour implique de légèrement rogner sa pointe Nord afin de clarifier l'itinéraire des automobilistes en provenance de la place de la Paix et remontant vers la rue du Calvaire. De plus, deux emplacements stationnables dont un PMR sur sa limite Nord-Est seront maintenus afin de permettre un arrêt minute des usagers de la pharmacie faisant face à la placette. Les quatre tilleuls hélas malades et présentant un danger imminent, vont être abattus et remplacés par de nouveaux arbres.

La découpe des allées périphériques dégagera une large bande centrale plantée de vivaces et de graminées. L'objectif est de proposer un couvert florifère demandant peu d'entretien et supportant les périodes de sécheresse estivale.

Une partie du dénivelé de la placette sera tenue par une lame en acier «corten» afin que celui-ci soit toujours inférieur à 40 cm de hauteur et une partie des eaux de ruissellement est acheminée vers cette surface perméable.



Une place végétalisée et un bâtiment rénové. La suite du projet sur l'ensemble de la place est attendue pour 2027.

Séance du 6 novembre 2023

Mise à disposition du village vacances par bail emphytéotique administratif au profit de la société Plein Air Locations

Depuis 1985, le Village Vacances de Montendre a été géré sans discontinuer par des opérateurs privés spécialisés dans l'hébergement touristique, tout d'abord par le biais d'une convention avec Relais Soleil Rencontres puis, à compter de 2003, dans le cadre d'une délégation de service public avec la SARL Escapade.

Depuis novembre 2016, fin du contrat avec Escapade, le Village Vacances n'était plus exploité.

La Commune a travaillé en partenariat avec Charentes Tourisme pour rechercher des investisseurs sérieux, intéressés par l'exploitation du Village Vacances.

Parallèlement, dans le cadre de la démarche Petites Villes de Demain dans laquelle nous nous sommes engagés, une étude touristique a été menée sur le site du Lac Baron Desqueyroux et ses équipements de proximité. L'objectif : fixer une orientation pour le développement de l'offre touristique montendraise. Ses résultats permettront aux investisseurs potentiels d'avoir une meilleure perspective pour leur projet d'occupation du domaine public à des fins d'exploitation économique.

Après avoir validé le principe du recours au Bail Emphytéotique Administratif (BAE) en juin, la commune a lancé une consultation sous la forme d'un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de désigner l'opérateur économique qui occupera le domaine public dans le cadre de ce BAE.

Deux candidats ont présenté des offres :

- La société Plein Air Locations
- La société events park.

A la suite de l'examen des documents remis par les candidats, de l'audition menée avec chacun d'eux et des négociations menées, il est apparu que le projet de Plein Air Locations prévoyant la création d'un camping de 135 emplacements, de catégorie 4*, répondait de façon pertinente aux attentes de la collectivité.

Le Conseil Municipal a donc approuvé la mise à disposition par bail emphytéotique administratif du village vacances à la société Plein Air Locations, pour une durée de 25 ans. La société réalisera les investissements et la commune percevra une redevance annuelle.

Séance du 18 décembre 2023

6 Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables

La Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ».

Ladite Loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le



développement des énergies renouvelables.

Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives.

Ces zones devant faire l'objet d'une concertation du public, celle-ci a été mise en œuvre via le site internet de la commune et l'application Panneapocket en décembre 2023. Cette concertation n'a donné lieu à aucune modification.

Le Conseil municipal a donc identifié des zones d'accélération des énergies renouvelables (exclusivement photovoltaïques) qui ont été transmises au référent préfectoral

et à la Communauté de Communes de la Haute Saintonge.

Dépôt d'archives communales de portée historique aux Archives départementales de la Charente-Maritime

Les communes doivent assurer la conservation de leurs archives définitives à leurs frais et dans des locaux adaptés leur appartenant (article L212-6 et L212-6-1 du Code du patrimoine).

Elles ont également la possibilité d'en confier la garde à une autre structure, en procédant au dépôt. Les communes demeurent propriétaires de leurs archives, seules les charges de conservation et de communication sont transférées.

Suite à la visite de Madame Stéphanie Dargaud, Directrice des Archives départementales de la Charente-Maritime et suivant ses prescriptions, le Maire a proposé au Conseil municipal qui a validé, que certaines archives de la Commune soient déposées aux Archives départementales.

Il s'agit d'archives assez anciennes (remontant à la période de la Seconde Guerre mondiale) dont le dépôt va permettre de garantir à ces documents des conditions de conservation optimales aux Archives départementales et une facilité d'accès pour les chercheurs (communication et valorisation élargies). En tout état de cause, la commune restera propriétaire des archives déposées.



Deux petites nouvelles ! Montendre loisirs Culture (MLC) et Andronysiaque ont rejoint cet automne la grande famille des associations montendraises.

MLC est une association à but humanitaire, dont les objectifs sont la promotion et la coordination de la culture et des loisirs, par des événements ponctuels ou au long de l'année, à des fins caritatives. Présidée par le bouillonnant Jean-François Cassagne, elle a déjà assuré l'organisation de la récente édition du Téléthon, dont une soirée celtique et une journée sports et loisirs... en partenariat avec andronysiaque, justement ! Contact : mlc.montendre@gmail.com

Andronysiaque, présidée par le non moins dynamique Bruno Barthe, développe des activités de VTT, marche, randonnée, tout en participant à la découverte et à la promotion du patrimoine montendrais.

L'activité découverte VTT et marche avec visite du musée débutera en mai.

Le 20 juillet, les Andronysiaques prévoient une première soirée au château dénommée "*Chill chez le Marquis*", sur réservation. Contact : 06 86 71 90 59 ou andronysiaque@gmail.com.



Manu Massé présente quelques-uns de ses jeux préférés

Manu Massé, la passion des jeux

Rassurez-vous, rien de dangereux dans cette passion-là : Manu Massé adore les jeux de société. Mieux, il sait partager son hobby avec les petits et les grands et les faire entrer dans son univers : stratégie, hasard, créativité, bluff... Il y en a pour tous les goûts ! Très pédagogue, Manu explique de manière limpide les règles les plus hermétiques et partage ses jeux ou ceux qu'il emprunte à la médiathèque de Jonzac : il ne reste plus qu'à... se prendre au jeu, pour des parties endiablées, en famille ou entre amis. C'est pourquoi les associations le sollicitent régulièrement comme au Noël pour Tous ou au Téléthon.

Projet collectif : un parcours Terra Aventura à Montendre ?

À l'initiative de LA Maison Pop' et tout particulièrement de l'animatrice du GEM, Laura Robichon, un petit groupe bénévole a travaillé plusieurs mois pour participer au concours « *Crée ta cache Terra aventura 2024* » proposé par le comité régional du Tourisme de Nouvelle Aquitaine.

Ils espèrent voir ainsi labelliser ce parcours Terra Aventura, sorte de chasse au trésor moderne de type géocaching, dans les rues de la cité des Pins, à la recherche de la cache finale, avec l'aide de Poïz taquins et bavards. Le projet déposé se nomme "*Les Terr'aventuriers de l'hache perdue*"... tout un programme !



Laura (GEM) et Aymeric (Adonf) effectuent les derniers repérages

Collecte de la banque alimentaire

Manon Lebrun, Louise Lencel et Coline Grégoire, toutes élèves de 3e E ont été volontaires pour participer à la collecte de la Banque Alimentaire en novembre dernier.

Les trois collégiennes, sensibles aux situations de précarité et de misère, étaient fières et heureuses d'assurer cette mission bénévole au côté de leur professeure principale, Céline Briaud.



Découverte de l'engagement bénévole pour ces collégiennes

TÉLÉTHON : Philippe Croizon guest star

Catherine Queille, nouvelle coordinatrice départementale du Téléthon, est venue encourager l'équipe montendraise organisatrice du Téléthon. Elle était accompagnée de Philippe Croizon, parrain cette année du Téléthon en Charente-Maritime : l'athlète et aventurier, amputé des quatre membres, qui avait traversé la Manche à a nage en 2010, modèle de résilience et de courage, a salué l'implication des bénévoles et la participation des Montendrais, avec l'énergie et l'humour qu'on lui connaît.



Photo-souvenir avec les élus et les bénévoles de MLC et Andronysiaque



janvier : le repas du CCAS



Mars : échange avec Onda



Mai : poney-club éphémère du GEM



Février : festival d'échecs



Avril : cérémonie des Déportés



Juin : retour du free Music



Juillet : Drôles de Mômes



Août : tir à l'arc avec MVC



septembre : forum des assos



octobre : salon du livre



novembre : expo 14 - 18



décembre : Noël pour tous



CHARDES

Energie photovoltaïque

La société Corsica Sole a réuni en janvier riverains et élus pour la présentation d'un projet de ferme photovoltaïque sur le territoire de la Commune associée.

Ce projet se situe au lieu-dit Berthelot (commune associée de Chardes, entre la rue de la Libération et la voie ferrée) et porte sur 13 hectares répartis sur 14 parcelles, composées en grande partie de prairies ; la puissance générée estimée est de 11 MWh.

Ce projet a déjà fait l'objet d'études environnementales préalables (obligatoires). Il intégrera la plantation de haies végétales en limites des parcelles riveraines et conservera les arbres présents le long du ruisseau pour un minimum d'impact écologique.

Ce projet propose une autoconsommation partagée ; il pourrait être soutenu par un financement participatif.

Corsica Sole a présenté son projet et répondu aux questions du public, riverains, propriétaires et élus.

Bien Vivre à Chardes

En fin d'année, un soin tout particulier a été apporté aux illuminations de Noël dans le bourg de la Commune, illuminations installées avec le concours des services techniques montendrais.

Thierry Labrousse, nouvel agent technique a intégré les services des communes associées en juin au côté d'Emmanuelle Ferreira. Nous lui souhaitons la bienvenue !

L'amicale Chardaise annonce ses manifestations pour 2024 : l'apéritif aux habitants aura lieu vendredi 28 juin, la marche gourmande semi-nocturne le 29 juin et la brocante dimanche 7 juillet. A vos agendas !



Commune associée de VALLET

Urbanisme

Le travail a été relancé autour de l'ancien projet du lotissement Hameau du Pontignac : un cabinet de géomètres experts s'est vu confier la mission d'étudier l'aménagement d'un lotissement simple dans un environnement aménagé et intégré. Une dizaine de terrains viabilisés sur des surfaces de 600 à 900 m² seront ainsi proposés à la vente, autour d'une voie partagée et sécurisée, en plein cœur du village.

Paysages

Un projet d'arboretum à proximité de la salle des fêtes a débuté. Des arbustes ont été plantés avec l'aide des écoliers de Vallet. Un terrain de pétanque va également être aménagé : *in fine*, c'est un bel espace vert, ombragé et propice à la détente qui sera développé aux abords de la salle des fêtes

Télécommunications

Ludovic Poujade, Maire délégué, a annoncé l'arrivée d'une Antenne relais 4G dans le cadre du dispositif *New Deal Mobile* destiné à assurer une couverture mobile de qualité dans des zones non ou mal couvertes, ce qui est le cas pour Vallet. La commune associée a été retenue pour intégrer ce dispositif par arrêté du 3 juillet 2023.

C'est l'opérateur leader Free mobile qui est l'interlocuteur ; ses objectifs seront de fournir un service de qualité en couvrant le point d'intérêt, de construire et mettre en service l'antenne de téléphonie mobile dans les 2 ans, soit au plus tard en août 2025, et ce, pour le compte de tous les opérateurs.

Du théâtre à Vallet

La troupe amateur La Compagnie Théâtre des Borderies viendra présenter « *Ça se complique* » de Patricia Haubé le 16 mars prochain à 20h30, salle des fêtes Paul Lalande : un moment de bonne humeur en perspective !



Montendre Avenir

MONTENDRE, UN NOUVEL AVENIR

Alors que nous venons juste de quitter 2023 et déjà 2024.

Laissez-nous vous présenter à notre tour, tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

2024, année bissextile, année qui nous permettra de vivre les Jeux Olympiques en France ; année, qui nous l'espérons fortement, sera pour notre ville une année riche de projets enfin réalisés.

Faisons le voeu que tous les Montendrais s'équipent de composteur dans leur jardin ou se regroupent pour des composteurs collectifs, que les maisons ou autres bâtiments, parkings, se couvrent de panneaux solaires, pour un développement accru des énergies renouvelables.

Faisons le voeu que chacun puisse habiter dans un logement digne, confortable et moins énergivore.

Faisons le voeu que notre ville soit encore plus « sécurisée », encore plus propre, plus verte.

Puissions-nous vivre ensemble sans incivilité, sans racisme, sans homophobie. Faisons de nos différences une force, une richesse dans notre quotidien.

Faisons le voeu qu'enfin le Village de Vacances revive. Nous espérons beaucoup dans cette renaissance. Il doit permettre aux touristes de venir découvrir notre cité riche de ses manifestations culturelles, sportives, organisées par des associations très dynamiques.

Faisons le voeu que dans le domaine de la santé, chacun puisse accéder à des soins de qualité, de proximité, avec plus de prévention pour bien vieillir. Que tous nous puissions bénéficier d'un accompagnement à tout âge, bien portant ou malade.

Faisons le voeu que face aux défis qui nous attendent, nous puissions nous unir, quel que soit notre âge, notre profession, avec une pensée toute particulière pour nos paysans qui nous nourrissent et dont le métier mérite de la reconnaissance.

Faisons le voeu que, pour le moins quelques uns de nos souhaits soient réalisés en 2024.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly et Pascal Leray



Vivre Montendre Ensemble

Engagée dans le dispositif Petites Villes de Demain, Montendre a financé, à l'instar de 7 autres communes de Haute Saintonge, une mission d'études pour la revitalisation du centre bourg ; ce travail a conduit à l'élaboration d'un plan-guide qui détermine les axes principaux pour redonner au centre-ville son dynamisme, le revégétaliser et en faire un espace de vie, partagé par tous. Il propose des pistes d'améliorations à l'horizon 2035.

Compte tenu de l'importance du lac Baron-Desqueyroux, Montendre a obtenu une seconde étude destinée cette fois à fixer les orientations de développement de cette zone touristique. Cet espace, auquel les Montendrais sont très attachés, accueille tout au long de l'année de nombreuses manifestations et rencontres sportives (championnat de cross-country, Triathlon des Pins, championnat académique de Run and Bike, championnat de France de cross-country, la Forestière, etc.), mais aussi des événements culturels majeurs comme le Free Music ou Drôles de Mômes.

L'étude réalisée pointe la nécessité de conserver à ce grand parc son aspect nature et familial et de continuer à proposer des espaces et activités au plus grand nombre : promeneurs, pêcheurs, cyclistes mais aussi les baigneurs, la voile ou le paddle l'été ... Toutes ces activités devront

nécessairement respecter l'environnement : nous bénéficions de zones naturelles classées qui abrite des espèces rares et protégées. Nous avons la responsabilité de les sauvegarder !

Ce grand parc nature nécessite toutefois de nouveaux aménagements pour devenir plus attrayant, plus accessible, moins bitumé. À terme, la circulation y sera intégralement réservée aux piétons et cyclistes.

C'est ainsi que l'installation d'une nouvelle aire de jeux et l'aménagement d'un parcours sportif et de découverte de l'environnement sont déjà programmés. Nous avons aussi lancé une offre d'occupation du domaine public pour le développement d'une activité wake-board dans la partie lac située face à Mysterra, prévue pour l'été prochain. Nous nous adaptons à l'air du temps, aux attentes du public, sans jamais perdre de vue que ce site doit demeurer authentique, préservé et libre d'accès.

La conclusion en 2024 d'un bail emphytéotique avec Plein Air Locations pour l'exploitation du village vacances camping s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Cette entreprise familiale, qui bénéficie d'une longue expérience dans le tourisme de proximité, sera à la fois un partenaire et un atout dans cette évolution.

FÉVRIER

Samedi 24 février

Soirée Paella (Onda) à Souméras

Samedi 24 et dimanche 25 février

2e Festival international d'échecs

MARS

Du vendredi 1er au dimanche 3 mars

Collecte des Restos du Cœur

Samedi 16 mars

Théâtre « Ça se complique » à Vallet

Mardi 19 mars

Cérémonie du souvenir (FNACA)

Vendredi 22 mars

Don du Sang

Mardi 26 mars

Forum de l'emploi

AVRIL

Samedi 6 avril

Match d'impro La Machine à Bulles

Dimanche 21 avril

Motocross (ligue Nouvelle Aquitaine)

Dimanche 28 avril

Cérémonie souvenir de la Déportation

Gratifieria de LA Maison Pop'

Triathlon des Pins

MAI

Samedi 4 mai

Concerts de Printemps Rock en Tête

Mercredi 15 et jeudi 16 mai

Salon de l'emploi départemental

Mercredi 22 mai

Don du Sang

JUIN

Dimanche 9 juin

Elections européennes

Marmailles en Fête (FCPE)

Samedi 15 juin

Théâtre "Yourte" par la Cie les Mille Printemps

Vendredi 21 et samedi 22 juin

Festival Free Music

Samedi 29 juin

Rando gourmande Chardes

JUILLET

Dimanche 7 juillet

Brocante Chardes

Vendredi 12 et samedi 13 juillet

18e Festival Drôles de Mômes

Dimanche 14 juillet

Festivités au château

Samedi 20 juillet

Soirée "Chill chez le Marquis" (Andronysiaque)

Dimanche 21 juillet

Brocante du jumelage Sulz

Échec et Mat les 24 et 25 février

Suite au succès retentissant de sa première édition, Montendre est fière d'accueillir à nouveau le monde des échecs pour son 2^e Festival International. Cette année, l'événement s'annonce encore plus grandiose, mêlant passion du jeu, apprentissage et plaisirs gastronomiques. Mais ce festival n'est pas seulement réservé aux joueurs expérimentés. Des initiations seront offertes à ceux qui souhaitent découvrir les joies et les stratégies de ce jeu ancestral.



Petits et grands, débutants ou confirmés, chacun trouvera sa place dans l'univers des échecs.

L'ÉLAGAGE, UN VÉRITABLE ENJEU POUR L'ACHEMINEMENT D'ÉLECTRICITÉ !

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes : 3 m.

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaire.

Vous pouvez vous-même réaliser l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec enedis par l'envoi d'une déclaration de projet de travaux et une déclaration d'intention de commencement de travaux. Dans certains cas, enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ; ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 m des lignes ; ne jamais toucher un arbre dont les branches sont

trop proches d'une ligne ; ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne.

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au 09 726 750 17. En cas de doute, rendez-vous sur enedis.fr

